

Attestation d'assurance

Responsabilité civile professionnelle : Coach en nutrition et alimentation (hors prescription et vente de produits)

Cette attestation est valable pour la période du **23/08/2025** au **22/08/2026**.

Le contrat

Ce contrat Orus est composée des polices suivantes :
Responsabilité civile professionnelle N°RCPH278436913

Vous (l'assuré)

Représentant légal : Jonathan BODET
Adresse postale du représentant légal : 19 Avenue Condorcet, 44800 Saint-Herblain
Adresse email : contact@nutriqore.fr
N° de téléphone : 0759526466
Raison sociale : BODET Jonathan
N° SIREN : 990 147 399
Adresse où vous exercez vos activités : 19 Avenue Condorcet, 44800 Saint-Herblain

Le gestionnaire : Orus

Adresse postale : 14, avenue du Général de Gaulle, 94160 Saint-Mandé
Adresse email : hello@orus.eu
Immatriculation ORIAS : 21006562

Votre intermédiaire : Orus

Entité juridique : Orus SAS
Adresse postale : 14, avenue du Général de Gaulle, 94160 Saint-Mandé
Adresse email : hello@orus.eu
Immatriculation ORIAS : 21006562



Vérifiez la validité du contrat à l'aide de ce QR code ou depuis ce lien :

https://app.orus.eu/s/a/RPI4QV_nVcit6QjgcFrhOg

Responsabilité civile professionnelle : métiers du bien-être

L'assureur : Hiscox

Adresse : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux / 01 53 21 82 82
Hiscox France : Hiscox SA - Hiscox France 38, Avenue de l'Opéra - 75002 Paris
Siège social : 35F, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg
Numéro d'enregistrement au Luxembourg : B217018 - R.C.S. Paris 833 546 989
N° TVA Intracommunautaire : FR88833546989



Vérifiez la validité du contrat à l'aide de ce QR code ou depuis ce lien :

https://app.orus.eu/s/a/RPI4QV_nVcit6QjgcFrhOg/rcph

Conditions de garantie

Juridiction et loi applicables : monde entier hors USA / Canada.

Activités de l'assuré

L'assuré déclare exercer la profession suivante : Coach en nutrition et alimentation (hors prescription et vente de produits)

Les activités suivantes sont couvertes :

- Coach en nutrition, à l'exclusion de toute prescription ou vente de produits, compléments alimentaires
- Conseil en nutrition et alimentation / Diététicien - hors prescription médicale et vente de produits
- Conseil en nutrition et alimentation - hors Diététicien / prescription médicale et vente de produits

Description des garanties

Vos garanties sont assurées par Hiscox.

Les garanties principales, leurs plafonds et leurs **franchises** sont présentés ci-dessous. Les garanties, plafonds et **franchises** sont détaillés dans les Conditions Particulières et les Conditions Générales.

Garantie	Plafond	Franchise
Responsabilité civile professionnelle et/ou Responsabilité civile après livraison		
Tous dommages confondus : dont :	50 000 € par sinistre et par année d'assurance	
• Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non	50 000 € par sinistre et par année d'assurance	Dommages matériels : 0 € Dommages immatériels : 0 € Dommages corporels : 0 €
Recours juridiques professionnels	50 000 € par litige sans limite par année d'assurance	0 €

Cette attestation est valable pour la période du 23/08/2025 au 22/08/2026.

Elle ne peut engager l'assureur, conformément au Code des Assurances et sous réserve du paiement de la prime, au-delà des clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère.

Les garanties sont acquises selon les documents suivants :

- les Conditions Particulières (établies sur la base du questionnaire préalable d'assurance)
- les Conditions Générales N° RC0621 et du (des) module (s) n° MISC0621, n° RCE0621 et n° RC1006-PJ0116.

Le contrat ne sera actif qu'après le paiement de la première cotisation. Il sera nul et non avenue si la première cotisation n'est pas versée avant le début du contrat ou au plus tard 25 jours après la date de signature.

Nos conseillers sont à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez les contacter par téléphone au + 33 (0)1 89 71 72 86 ou par email à l'adresse suivante : hello@orus.eu.

Paris, le 28/08/2025

Orus par délégation de l'Assureur

Tom Le Bras, Directeur Général

